PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE—Dans la Cour de District des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane.—No. 1113.—Lucien Adams, chargé de la Vente des biens de William Cox & Cie.

En vertu d'un Ordre émané de l'Honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le District Oriental de la Louisiane, en faveur de Lucien Adams, Syndic général en faillite pour le susdit District, à moi adressé par l'Honorable Cour susdite, je vais procéder à la vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi le 29 Juin courant, à midi, les biens immeubles appartenant à la succession de William Cox & Cie, consistant en

Les deux lots de terre situés dans le faubourg Saulet dans la municipalité No. 2 de cette ville, bornés par la rue Nouvelle-Levee, Front, La Course et Ruelle entre eux, figurant sur les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60,